



BAC
NIVEAU 4

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Capacité en Droit

Formation accessible en :

Formation initiale Formation en alternance Formation continue

LOCALISATION



RECRUTEMENT

NIVEAU

Public

- La Capacité en Droit est une formation accessible sans condition de diplôme
- Non bachelier
- Public en reprise d'étude

Conditions

- Capacité 1 (semestre 1) : être âgé de 17 ans accomplis au 31 décembre de l'année d'inscription. Aucun diplôme n'est exigé.
- Capacité 2 (semestre 2) : être titulaire de la 1ère année de Capacité en Droit.

MODALITÉS D'ADMISSION

En formation initiale : <https://www.univ-perp.fr/fr/capacite-en-droit#admission>

En formation continue : <https://sfc.univ-perp.fr/fr/daeu-capacite/capa#admission>

OBJECTIFS

La Capacité en Droit est une qualification juridique diplômante. Ce diplôme universitaire national donne de nouveaux accès sur le monde du travail, pour les concours administratifs et est un tremplin pour la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, avec ou sans le baccalauréat.

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



Préparée en 1 an à l'Université de Perpignan Via Domitia, à Perpignan et sur le site de Narbonne, la Capacité en Droit est un diplôme d'Etat qui permet aux bacheliers ou non-bacheliers, aux personnes de tout âge, ainsi qu'aux professionnels d'acquérir ou de compléter leur formation par des connaissances et des compétences juridiques.

Pour les non-bacheliers, la Capacité en Droit donne la possibilité d'obtenir un équivalent du baccalauréat pour poursuivre des études juridiques dans l'enseignement supérieur ou intégrer le monde professionnel.

Il est possible de préparer la Capacité en Droit tout en travaillant ou en effectuant d'autres études en parallèle.

Cette formation exigeante requiert un fort investissement et une excellente organisation.

L'inscription ne donne pas droit au statut d'étudiant.

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation, le diplômé sera capable de :

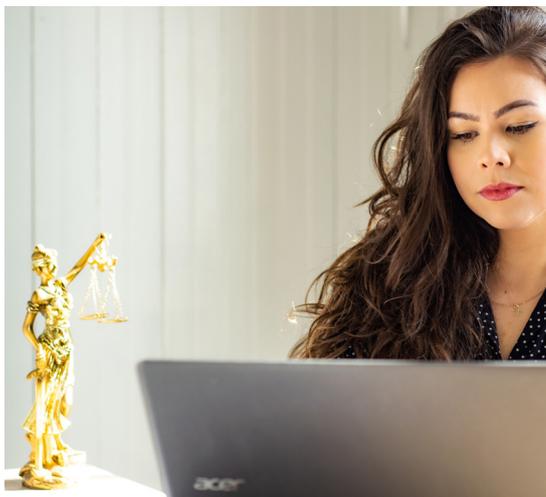
- **Connaître** les grandes branches du droit public et du droit privé ainsi que leurs interactions
- **Connaître** le droit de l'entreprise (commercial et social)
- **Connaître** le droit des collectivités publiques
- **Préparer** des pièces de dossier à transmettre aux professionnels du droit et responsables de PME
- **Rechercher** et collecter des informations spécialisées à partir de bases de données juridiques
- **Assister** à la rédaction d'actes courants dans le domaine juridique
- **Assister** sur les problèmes juridiques simples se posant à l'entreprise
- **Assister** l'entreprise/service sur le plan juridique et administratif



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

SEMESTRE 1	
Droit civil (droit des personnes et droit de la famille)	
Introduction au droit privé	
Introduction au droit des affaires	
Introduction au droit public	
Introduction au droit de l'Union Européenne et au droit International	
Méthodologie juridique	
SEMESTRE 2	
Droit civil (droit des contrats et droit de la responsabilité)	
Droit pénal général	
Droit du travail	
Droit administratif	
Droit des collectivités territoriales	
Stage d'initiation professionnelle (1 semaine au minimum)	

ORGANISATION DE LA FORMATION



Durée : 1 an

Volume horaire : 300h, du lundi au vendredi en cours du soir de 18h à 20h

Stage : Stage d'une semaine minimum à réaliser dans les domaines professionnels visés par la formation

INFOS PRATIQUES

CONTACT PÉDAGOGIQUE

Dominique SISTACH
Maître de Conférences en Droit public
sistach@univ-perp.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Faculté de Droit et des Sciences Economiques
Régine MOLINER
regine.moliner@univ-perp.fr
ou
dep-droit@univ-perp.fr
04.68.66.21.69
Bureau F115A

CONTACT SERVICE DE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE (SFCA)

sfc.capa@univ-perp.fr

ET APRÈS

Poursuite d'études à l'UPVD

Les candidats ayant obtenus la Capacité en Droit peuvent s'inscrire en 1ère année de Licence de Droit ou en 1ère année de Licence Administration Economique et Sociale.

Les candidats ayant obtenus la Capacité en Droit avec une note moyenne au moins égale à 15/20 à l'ensemble des deux examens peuvent s'inscrire en 2ème année de Licence de Droit.

Les candidats ayant obtenus la Capacité en Droit peuvent intégrer la 1ère année de B.U.T. Carrières Juridiques, sur examen du dossier et sous réserve de l'obtention d'une moyenne au moins égale à 12/20 à l'ensemble des deux examens.

Entrée dans le monde professionnel

Les titulaires de la Capacité en Droit peuvent prétendre à des emplois de Clerc d'huissier ou de secrétaire juridique dans des cabinets d'avocats, de notaires, d'experts comptables.

Accès aux concours de la fonction publique de catégorie B

La Capacité en Droit est équivalente au baccalauréat requis pour l'inscription.



**Université de Perpignan
Via Domitia**

52 avenue Paul Alduy
66 860 Perpignan Cedex 9
33 (0)4 68 66 20 00

www.univ-perp.fr